

## LETTRE DES AMIS n° 130

### \* DATES À RETENIR

. **Samedi 17 février** prochain, à **9 h 30 précises**, aux **Archives départementales**, cours de **paléographie moderne** assuré par Monsieur **Christian Cau**, Directeur des Archives municipales de Toulouse.

. **Rappel : Vendredi 26 janvier** prochain, rendez-vous, à **10 heures précises** devant le **Musée des Augustins** 21, rue de Metz.

Monsieur **Alain Daguerre de Hureaux**, Conservateur du Patrimoine, Directeur du Musée des Augustins, nous présentera l'exposition consacrée à l'œuvre du grand sculpteur polonais **Auguste Zamoyski**, en présence de notre amie Madame **Hélène Zamoyska**.

### \* COTISATION 1996 (Rappel)

La cotisation pour l'année 1996 s'élève à **130 F**. Il convient d'en adresser, sans tarder, le montant à notre Association, 11, boulevard Griffoul-Dorval - 31400 Toulouse.

Les chèques doivent être **obligatoirement libellés** à l'ordre de **l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne**. Indiquez au dos du chèque "Cotisation 1996".

Association  
**Les amis des archives**  
de la Haute-Garonne



La cotisation des **étudiants** est fixée à **65 F**.

Les amis qui ont adhéré à notre Association après le mois de juillet 1995 n'ont pas à acquitter leur cotisation pour 1996.

**Note importante :**

Afin d'alléger notre travail de secrétariat, nous vous rappelons **qu'il ne sera plus adressé désormais de timbre de validation** justifiant du paiement de la cotisation annuelle.

**Le Bureau****\* REMERCIEMENTS**

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association remercient bien vivement **Monsieur Daniel Cazes**, Conservateur en chef du Musée Saint-Raymond pour la présentation tout à fait remarquable de l'exposition le "**Regard de Rome**", effectuée à l'intention des amis, le samedi 16 décembre dernier.

**\* APPEL AUX AMIS**

Un **nouvel et pressant appel** est adressé à tous nos amis pour qu'ils nous fassent parvenir, si possible **des articles de 3 à 4 pages maximum** afin que nous puissions les faire paraître dans nos  **futures "lettres"**.

Adressez-nous également des textes plus importants (**15 pages manuscrites maximum**) que nous éditerons dans notre série "**Petite Bibliothèque**".

Par avance, merci !

**Le Conseil d'Administration****\* POUR INFORMATION****Congrès de Rieumes 1996**

**Le Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne** est organisé cette année par nos amis de l'**Association Savès-Patrimoine**. Il se déroulera à **Rieumes**, les **21-22 et 23 juin 1996**. A cette occasion deux thèmes seront évoqués : "**Aux confins de la Gascogne et du Languedoc : les Pays de Rivière-Verdun**" et "**Les Pays de confins en Midi-Pyrénées**".

Si vous envisagez de faire vous-même, au cours du Congrès, une communication ou si vous souhaitez simplement recevoir le programme détaillé **retournez avant le 1er février 1996** le bulletin joint à la lettre, dûment complété, au Secrétariat de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, 11, bd Griffoul-Dorval 31400 Toulouse.

---

**\* TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE**

**Commingeois, vous avez la parole !**

**Une vérification des poids et mesures à Cazères, en 1807**

Les archives communales mentionnent de temps en temps quelques passages concernant les mesures et aussi la fraude qui peut résulter de leur état et de leur emploi.

A Cazères qui a toujours été un centre important de foires et de marchés dans le Comminges, la mise en exécution du décret du 18 germinal de l'an III (2 août 1793) puis de celui du 2 novembre 1801 (*Uniformité des poids, mesures suivant le système métrique décimal*) a été long à appliquer et l'utilisation pratique des mesures anciennes a perduré longtemps.

Il est intéressant de suivre la visite d'un vérificateur des poids et mesures opérant dans l'esprit de la nouvelle réglementation sur un marché de Cazères où l'on constate une routine bien ancrée non exempte d'une certaine rouerie et d'empirisme.

*"Cazères, le 30 septembre 1807*

*Le maire à M. le sous préfet du 4ème arrondissement*

*J'ai l'honneur de vous adresser le verbal dressé par mon adjoint pour la tournée qu'il a fait en présence de M. le vérificateur des poids et mesures, il aurait beaucoup désiré que les marchands de cette ville eussent remis les anciens poids et les anciennes mesures mais ils ont déclaré ne pas les avoir, en conséquence il a requis verbal de leur déclaration afin de vous être transmis.*

*Vous verrez que je l'avais prié d'étalonner et de poinçonner les mesures en pierre et le mètre en fer que nous avons sur notre place publique, il a répondu que je devais m'adresser à vous pour vous demander de lui ordonner de se transporter ici à cet effet, c'est ce que je prie de faire, il est essentiel que des mesures qui sont continuellement exposées aux yeux du public portent l'empreinte de leur légalisation.*

*J'ai l'honneur de vous saluer".*

Voici la copie du verbal de vérification des poids et mesures.

*"En suite de la réquisition de M. Lepic inspecteur général faite à M. le vérificateur du 5ème arrondissement, nous soussigné adjoint à la mairie de Cazères remplissant les fonctions de commissaire de police sur la réquisition qui nous a été faite par M. le vérificateur du 5ème arrondissement de la Haute-Garonne y avons déféré et nous sommes transporté à l'heure de dix du matin.*

*1°) sur la place publique là où nous avons fait remarquer à M. le vérificateur que nous avons huit mesures en pierre dans le nouveau système décimal, mais qu'elles n'étaient revêtues d'aucune des formalités voulues par la loi. C'est-à-dire qu'elles n'étaient ni étalonnées, ni poinçonnées par aucun des poinçons de l'Empire, l'avons invité de vouloir les revêtir de ces formalités, il nous a répondu qu'il fallait se pourvoir*

auprès de Messieurs le sous préfet et préfet pour qu'il autorisât le département des étalons et le transport dans cette commune pour les revêtir de ces formalités, lui avons fait aussi remarquer un mètre en fer que l'ancien maire avait fait placer sur des piliers de la dite place et qui n'est pas revêtu des formalités cÿ dessus, il nous a répondu qu'il fallait nous pourvoir dans ces mêmes formes.

2°) nous sommes transportés chez le nommé Joseph Esterle, boucher, chez qui nous avons trouvé une paire de balances en bois attachée de cordes en suspicion de fraude.

3°) nous sommes transportés chez le nommé Joseph Faure, boucher, chez qui nous avons trouvé une paire de balances en bois attachées avec des cordes en suspicion de fraude.

4°) nous sommes transportés chez la nommée Veuve de Joseph Abadie, bouchère, chez qui nous avons trouvé des balances mal suspendues avec des cordes que nous avons brisées et nous a déclaré qu'elle allait s'en pourvoir d'autres sur le champ.

5°) nous avons trouvé sur la voÿe publique un chevrier étranger vendant du lait avec une mesure d'une forme ancienne que nous avons brisée en rue publique.

6°) nous sommes transportés chez Pierre Parra chaudronnier où nous avons trouvé son garçon à qui nous avons demandé la Romaine comme étant dans l'ancien système, nous a répondu que son maître l'avait emporté à la campagne et le restant de tous les autres marchands ayant été prévenus sans doute de l'arrivée du vérificateur se sont empressés de cacher leurs anciennes mesures de capacité soit pour l'huile, soit pour le sel ou autres matières sèches, se sont obstinés à ne pas nous les présenter, quoique bien persuadés qu'ils ont les uns et les autres et font usage de l'ancien système.

7°) nous sommes transportés chez tous les aubergistes que nous avons tous trouvés avoir leurs mesures de capacité les uns dans les formes voulues en étain et les autres en fer blanc, avons sommé ces derniers d'avoir à s'en pourvoir en étain dans les formes voulues par la loi.

8°) s'est présentée volontairement Madame Lagrange qui est la seule qui nous a remis ses anciennes mesures de capacité que nous avons brisées en place publique.

avons déclaré à tous les délinquants que nous allons dresser notre présent procès verbal pour les faire punir en conformité des lois.

A la mairie le 30 septembre 1807

MILHAS adjoint

de tout ce quoi M. le vérificateur nous a invité et en tant que de besoin requis de transmettre notre présent procès verbal à M. le sous préfet du 4ème arrondissement pour faire punir les délinquants en conformité des lois, le 30 septembre 1807

ROBERT fils vérificateur

-

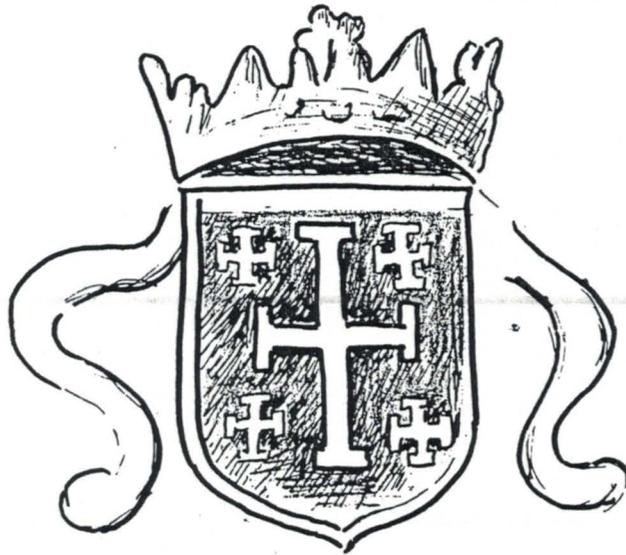
MILHAS adjoint"

**Gabriel MANIÈRE**

Document transmis par Madame **Marie-France Puységur-Mora,**  
chargée de l'Antenne du Comminges.

### \* AVIS DE RECHERCHE n° 80

Les travaux de restauration de l'église **Saint-Paul d'Auterive** ont mis au jour des peintures murales remontant sans doute au XVI<sup>e</sup> siècle. L'une d'elles que nous reproduisons ici, représente les armoiries du **Royaume latin de Jérusalem**. Pourquoi ce blason dans une bourgade qui n'a eu, à notre connaissance, aucun lien avec les Templiers et les Hospitaliers ? Des amis pourraient-ils nous dire si ces armoiries ont été reprises, bien après les Croisades, par une famille noble ou un ordre religieux ?



### \* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 78

Dans la lettre de vœux adressée, à la fin de l'année 1813, aux maires de son arrondissement, le sous-préfet de Muret indique qu'il a pris soin (je cite) de "suspendre le fléau de la colonne mobile". Que faut-il entendre par **colonne mobile** ?

La **colonne mobile** était constituée par des unités de gendarmerie à cheval chargées de traquer et d'arrêter les jeunes gens mobilisés qui n'avaient pas rejoint leur corps d'affectation. Les "insoumis" étaient nombreux dans nos régions. Les méthodes employées par les colonnes mobiles pour les débusquer n'étaient pas très appréciées par les populations locales.

Après les échecs subis en Espagne par les armées de Soult et de Suchet, les colonnes mobiles arrêtent également les nombreux déserteurs qui fuient en emportant leurs armes. (Renseignements recueillis auprès de M. **Christian Cau**).

Par ailleurs, voici ce que nous écrit **M. Gabriel Manière** à propos des colonnes mobiles : "*Les colonnes mobiles s'étaient rendues insupportables et traquaient partout les réfractaires et les déserteurs. La décomposition de l'armée, à la fin de l'Empire, était partout omniprésente. Les inquisitions imaginées par les colonnes mobiles, souvent inopportunes, avaient provoqué la grogne des populations rurales de l'arrondissement de Muret.*"

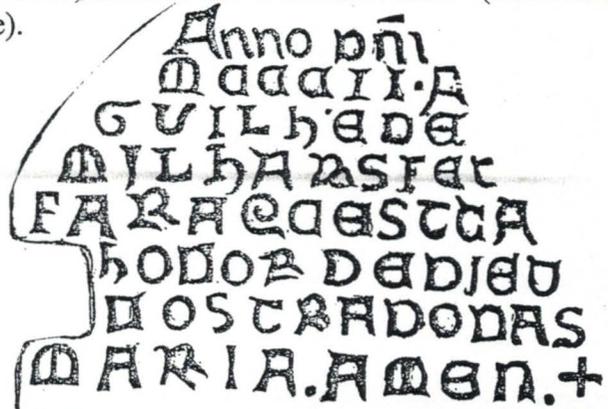
**\* RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES OCCITANES dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon**

Notre ami, M. l'abbé **Georges Passerat**, Directeur du Collège d'Occitanie, nous communique plusieurs inscriptions occitanes qu'il a relevées dans le département du Tarn-et-Garonne.

Qu'il soit bien vivement remercié !

Voici tout d'abord  **dans la chapelle N.D. de Livron**  près de Caylus, une pierre votive encastrée avec la date de 1302 signalant que Guilhem de Milhars "fet far bastir" (a fait bâtir) ladite église "a honor de Dieu, nostra dona S. Maria. Amen" (en l'honneur de Dieu, de Notre-Dame Sainte Marie).

*ANNO DOMINI  
MCCCII  
GUILHEM DE  
MILHARS FET  
FAR A QUESTA  
HONOR DE DIEU  
NOSTRA DONA S.  
MARIA AMEN*



Il nous signale, par ailleurs, qu'une belle pièce d'orfèvrerie, provenant de l'**abbaye de Mas-Grenier**, se trouvait au siècle dernier dans le **trésor de la cathédrale de Montauban**. C'était une châsse des Saints Innocents, de petite dimension qui portait deux inscriptions "Aiso so las reliquias de S. Icnossens" (Ici sont les reliques des Saints Innocents). A côté, on peut lire le nom du généreux donateur, la date et le nom de l'artiste : "Aqueste vaysel fetz far lo Senhor P. Barrau, l'an 1357. Amyhac" (vayssel = reliquaire) (Ce reliquaire fut fait par le S<sup>r</sup> P. Barrau...).

Il nous indique, enfin, qu'une autre œuvre architecturale conserve des graffiti en occitan, difficiles à déchiffrer. Il s'agit de la balustrade\* qui ferme l'entrée du chœur de l'**église de Goudourville**. Dans des médaillons tréflés sont figurés les 12 apôtres identifiables par certains objets (bâton de St Jacques, Croix de Saint André, couteau de St Barthélémy... etc...) et grâce aussi à leur nom écrit de façon souvent curieuse : Andriol, Filip, Game, Peire, Johan, Tomas... etc... Ces écritures (ou graphies) incertaines montrent déjà qu'à la fin du Moyen Age on avait abandonné la belle harmonie de l'écriture ancienne de l'occitan. La langue méprisée et condamnée par les lettrés allait tout de même subsister jusqu'à nos jours. En écrivant aujourd'hui l'occitan selon les principes graphiques du Moyen Age nous devenons un peu contemporains des troubadours, des scribes et des sculpteurs qui nous ont transmis ce riche patrimoine culturel et artistique.

**Georges Passerat**

\* La balustrade date sûrement des années 1500.

## **\* UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE POUR LES MAGISTRATS MUNICIPAUX DU SAVÈS ET DU MURETAIN : LE MAUVAIS ÉTAT DES ROUTES ET DES CHEMINS**

L'**enclavement du Muretain et du Savès**, depuis les temps les plus anciens jusqu'au début du 20ème siècle doit trouver sa principale cause dans l'absence ou le mauvais état des routes et chemins vicinaux de la région ; le manque d'entretien les rendait souvent inutilisables même aux piétons... Cette carence existait évidemment, avant la Révolution, mais elle s'est poursuivie bien au delà ; ce phénomène se trouvait d'ailleurs lié à l'ensemble de notre Province. Tous les "étrangers" circulant dans notre Midi se plaignaient de cette situation.

Cette absence de routes et de chemins, reliant bourgs et villages entre eux et surtout vers les villes, constituait un handicap certain dans les échanges de tous ordres entre les communautés... quelques maisons groupées autour de l'église (l'ensemble quadrillé par des croix qui rappelaient les vestiges des sauvetés du Moyen Age) donnaient à nos villages l'aspect que l'on retrouve encore de nos jours. D'autre part, à ces habitations, s'ajoutaient, le plus souvent, des "quartiers" ou lieux-dits, isolés, quelquefois assez distants les uns des autres et difficiles d'accès à certaines périodes de l'année, l'hiver en particulier. Quand les moyens de communications existaient déjà, leur mauvais état, leur manque d'entretien les rendaient impraticables aussi bien pour les piétons que pour le transport des marchandises. Cette situation s'est poursuivie après les événements révolutionnaires. Durant les longs mois d'hiver, sous la IIIème République, se rendre dans une ferme isolée du Savès relevait du parcours du combattant !

D'autre part on remarquera en lisant les documents trouvés dans les séries 2 E 111-112 et 2 E 1530 aux A.D.H.G. qu'il est aussi question de la navigation (!) sur la Garonne. Malgré ses caprices redoutables, elle rendait d'importants services à ses usagers. Chaque bourgade située au bord du fleuve avait son port.

Certaines possédaient un ensemble de bâtiments avec ses entrepôts, son administration, révélant ainsi une activité commerciale moins que négligeable. Leur importance dépendait de la situation sur le fleuve relevant, par exemple, de la proximité de la frontière espagnole, de la facilité des voies de communication terrestres et fluviales pour le transport des marchandises vers les grandes agglomérations. Je citerai St Martory, St Béat, Muret et évidemment Toulouse. Cette métropole drainait la majeure partie du trafic. D'autres bourgades, plus modestes comme Cazères, Carbonne et Noé représentaient, néanmoins, un certain intérêt.

Les quelques lignes qui suivent montrent à quel point le transport terrestre et fluvial préoccupait nos anciens. Si le "voiturier" moderne existe encore aujourd'hui, reliant plusieurs fois par jour des bourgades entre elles, afin de leur livrer le nécessaire quotidien, il n'en est plus de même de la navigation sur la Garonne défigurée par les nombreux barrages qui retiennent définitivement son cours pour les besoins impératifs de notre 20ème siècle.

### Assemblée du Conseil politique de Bérat (1780)

"L'an 1780, le 30ème jour du mois de novembre à l'issue de la première messe ont été assemblés en Conseil Politique les sieurs Jean Pierre Dauzas premier consul (etc...) assisté du sieur Alexandre Chaumiette, procureur de la juridiction... "auxquels il a été dit que la communauté de Noé venait d'obtenir le rétablissement des foires dont le mauvais état des routes publiques avait sans doute poussé l'anéantissement. Rien n'est aujourd'hui plus pressant que d'entretenir et assurer une libre circulation avec les lieux circumvoisins que le chemin duquel elle peut retirer le plus grand avantage..." et qu'il y a grand besoin de réparations celui qui conduit à la ville de Rieumes puisqu'il assureraient s'il était praticable la communication non seulement avec cette dernière ville mais encore avec celle de Lombez et celle de Samatan et tous les lieux de contour que le chemin traverse"... "surtout pour voiturier jusqu'au bord de la Garonne le bois à brûler et le charbon de bois dont on a subi la disette pendant quelques années que la dégradation du chemin qui conduit de la forêt de Rieumes à Noé en avait rendu le transport très difficile"... "On n'a jamais trouvé d'autres chemins pour voiturier cette denrée pour les particuliers qui en font le commerce depuis longtemps... "qu'il soit réparé et même de le refaire à neuf dans toute la partie qui dépend de cette province.. "que le port de Noé est le seul qu'on a pratiqué depuis un temps immémorial" et au profit des ports voisins... "qu'on peut y porter le bois et le charbon en voiture et sans faire aucun circuit, qu'il y a un local propre à déposer le bois quand il ne peut être embarqué de suite et le mettre à l'abri des inondations... "et quasi remontant la Garonne il est le seul qui procure toutes les conditions"... "qu'enfin la ville de Toulouse a le plus grand intérêt que le chemin qui facilite le transport des provisions de bois soit mis en état puisque cette denrée dont elle est la plus grande consommatrice devient plus chère et plus rare à mesure qu'on trouve des obstacles pour la faire parvenir à destination et qu'il n'est pas douteux que Messieurs les Capitouls puissent être instruits de cet état des choses non seulement pour les marchands de bois de la contrée mais aussi pour les communautés dans lesquelles passe le chemin qui conduit de Rieumes au port de Noé et solliciteront efficacement nos seigneurs des Etats des réparations qu'il est indispensable de faire au chemin"...

"Sur quoi l'assemblée unanimement délibère de s'adresser directement à Messieurs les Capitouls de la ville de Toulouse, de leur exposer le mauvais état du chemin qui conduit de Rieumes à Noé et de les supplier d'employer leur crédit auprès de nos seigneurs des Etats du Languedoc pour obtenir la réparation dudit chemin"...

N.B. Le chemin dont il est question dans cette délibération du Conseil Politique de Bérat correspond aujourd'hui à la D 28 qui permet la communication entre Noé et Lombez ; elle traverse successivement les bourgades de Longages, Bérat, Rieumes, se poursuit au delà jusqu'à la limite avec le département du Gers (à Forgues, Pebées) pour devenir la D 118 qui rejoint Samatan et Lombez.

Dans cette partie du Savès située à la limite du Muretain, pour rejoindre la vallée de la Garonne, il existait avant la Révolution, entre St-Martory et Muret les chemins suivants.

D'abord, datant du Moyen Age, le vieux chemin dit de Montgaillard ; il serpentait entre les collines du Savès quittant Muret pour traverser St-Clar, Rieumes, Lautignac, Sajas, Montpezat, Ciadoux et rejoindre enfin Montgaillard ; son tracé correspond à peu près à la D 3 actuelle.

Restaient en dehors des voies de communication entre Rieumes et Noé dont je viens de m'entretenir, deux autres routes dont la construction ou plutôt la mise en circulation a été l'objet de longues palabres entre les Conseils municipaux des villages intéressés.

Voici résumée l'histoire de leur création... et de leur devenir.

Le 8 mars 1811, le **Conseil Municipal de Bois de la Pierre** réuni dans la Maison Commune consacrait sa séance à l'agrandissement et au redressement du pont de la Louge qui se trouvait être limitrophe avec la commune de Peyssies ; l'ordre du jour portait sur l'entretien du chemin vicinal reliant les deux villages.

..."surtout quand le chemin vicinal devient voisin avec la rivière qui recouvre souvent les rives laquelle étant quasiment sans lit, déborde six mois de l'année empêchant toute communication avec Carbonne ; les eaux emportent les récoltes et ruinent les propriétaires et les mettent dans l'impossibilité de payer leurs contributions..." "d'où la nécessité pour les deux communes de participer aux dépenses de la construction du pont".

Le 1er juillet 1812 le Conseil décide "que la quote part du village de Bois de la Pierre pour la construction du pont est portée à la somme de 657 frs 80 cc ; mais le Conseil constate que ne disposant d'aucun fonds, il sera fait appel aux contribuables en établissant une juste répartition...".

Evidemment la chute de l'Empire et les nouvelles institutions remettent le projet à plus tard...

En date du 17 juillet 1836 le Conseil Municipal de Bois de la Pierre traite à son ordre du jour la classification des chemins vicinaux.

"Le tracé d'un chemin le plus utile pour les communications entre les parties de l'arrondissement pour donner une vie nouvelle à l'agriculture... serait de relier Carbonne à Montpezat en passant par Peyssies, Bois de la Pierre (mitoyen avec Gratens), Labastide-Clermont, Savères, Lautignac pour finalement atteindre Sajas et Montpezat"...

"Ce chemin servirait à communiquer avec le Gers... cette communication a servi et servira encore à transporter les grains jusqu'à Carbonne pour les embarquer sur la Garonne..."

"Depuis Toulouse jusqu'à St-Gaudens, il n'existe que ce seul point de communication avec le Gers..."

"Cette route a déjà une origine très reculée puisqu'elle fut faite en 1430 époque à laquelle elle a été construite par la grande abbaye des Feuillan(t)s que cette communauté a entretenue jusqu'en 1790, date de sa disparition suite aux décrets visant la dissolution des couvents..."

"Sous l'Empire, on a mesuré l'importance de cette communication puisqu'un décret impérial de 1812 ordonne la construction d'un pont sur la Louge à Peyssies... La chute de l'Empire fut la cause que ces travaux n'ont jamais été exécutés".

"Monsieur le sous-Préfet, juste et zélé ne tarda pas à reconnaître les immenses avantages qu'une pareille ouverture devrait offrir. Une subvention de 2300 frs fut accordée pour la construction du pont afin de donner une libre circulation au commerce et à l'agriculture."

"Le Conseil Municipal appelle toute sa sollicitude à l'Administration pour le classement de ce chemin de Carbonne à Montpezat ; outre les grands intérêts, ce chemin ainsi que l'avait compris le gouvernement impérial offrirait le précieux avantage en cas de guerre avec l'Espagne de faire transporter directement de Perpignan dans le Gers une armée..." (!!!)

"Le Conseil a lieu de croire qu'après que l'Administration dans sa sagesse aura pesé tout ce qu'il y a d'utile et d'avantageux se hâtera d'établir cette ligne de communication et demandera même que cette route soit classée route départementale. Le Conseil Municipal espère que l'autorité reconnaissant l'utilité et la justice des réclamations présentées ne fera pas droit à la demande de la construction d'un chemin de Carbonne à Montpezat passant par Laffitte, Gratens et Pouy de Touges, n'ayant jamais existé, d'une bien plus grande longueur et de dépenses immenses... dans tous les cas, si l'on veut ouvrir cette communication subsidiaire, qu'elle le soit qu'après que les travaux de la route demandée soient terminés"... (!)

Le Conseil demande aussi le classement d'un chemin de grande communication venant de la rivière Louge allant à Bérat et à Rieumes.

"Le conseil propose 200 journées de prestation en nature pour le chemin allant de Carbonne à Montpezat passant par Peyssies, Bois de la Pierre, Labastide-Clermont et offre de plus 150 journées pour celui venant de la rivière Louge à Bérat".

Si l'entretien des chemins vicinaux représentait une sérieuse contrainte pour les communes, le pont pour franchir la Louge à Peyssies revenait souvent dans les délibérations des Conseils communaux, en particulier les villages se trouvant dans l'impossibilité de se rendre à Carbonne... quand cet ouvrage ne pouvait être utilisé... il y avait bien un gué... mais impraticable pour les piétons. Telle était donc la situation se présentant aux villageois de Bois de la Pierre, Labastide-Clermont ou Bérat.

Il ne faisait aucun doute que cette rivière capricieuse surtout en traversant les communes de Peyssies et Bois de la Pierre représentait un sujet de méditation pour les autorités. Elles ne disposaient pas de fonds propres. Il ne restait qu'à leur allouer des subventions à prélever sur les fonds publics. Le pont à remplacer, en bois, très étroit se trouvait régulièrement emporté par les crues de la rivière, ce qui évidemment coupait toute communication avec Carbonne. Conséquence : cela laissait la route très mal entretenue en raison du peu d'intérêt qu'elle représentait pour les usagers.

La préférence de l'Administration préfectorale se porta sur la départementale (aujourd'hui D 626) qui reliait Carbonne à Auch en passant (comme le redoutaient les édiles de Bois de la Pierre !) par Lafitte, Gratens, Pouy de Touges, Montpezat et Lombez. Le pont sur la Louge entre Lafitte et Gratens restait plus sûr : le lit de la rivière plus encaissé supportait mieux une augmentation de débit.

Le chemin reliant Rieumes à Carbonne via Labastide, Bois de la Pierre et Peyssies, plus ou moins bien empierré resta tel qu'il était, jusqu'après la fin de la guerre 1939-

1945 !! Quant au pont, victime toujours des débordements de la rivière, rien ne fut changé pour lui, mais l'augmentation du trafic avec une circulation automobile de plus en plus importante et hélas son cortège d'accidents graves incita les pouvoirs publics à repenser le problème. Le débit de la Louge fut régularisé grâce à la mise en place de lacs artificiels capables d'absorber une augmentation importante du volume des eaux. Un pont en dur, rectiligne, remplaça le vieil ouvrage et l'ancien chemin des Feuillan(t)s devint la D 73 : belle route goudronnée, très prisée des usagers. Cela se passa vers les années 1966-69 !

**Jean ESQUIROL**

## **\* EN PARCOURANT LES REGISTRES PAROISSIAUX**

### **L'impact démographique des crises de subsistances de la fin du règne de Louis XIV à Clermont le Fort (31)<sup>(1)</sup>**

Dans un numéro ancien de la "Petite Bibliothèque" paru voici quelques années<sup>(2)</sup> j'avais évoqué les crises de subsistances survenues dans notre région, sous l'Ancien Régime. Après avoir expliqué leur origine et examiné leurs conséquences notamment sur plan démographique, j'avais indiqué que ces crises avaient été nombreuses à la fin du règne de Louis XIV. En effet, pour la période qui s'étend de 1693 à 1715, on en dénombre, dans le Midi toulousain, trois qui ont été particulièrement graves : en **1693-1694**, en **1709-1710**, en **1712-1713**.

Toutes les trois interviennent à la suite de récoltes de grains catastrophiques dues à une accumulation invraisemblable d'intempéries : printemps pourri succédant à un hiver rigoureux, "grand hiver de 1709", pluies incessantes accompagnées d'orages violents de grêle détruisant les récoltes avant même qu'elles aient pu être levées. La misère et la disette qu'elles entraînent provoquent dans les villes et les campagnes une montée spectaculaire de la mortalité ainsi qu'une chute sensible de la natalité et de la nuptialité dont les effets conjugués se traduisent par un recul important de la population. La moindre épidémie, bénigne en période normale s'avère alors catastrophique dans la mesure où les organismes affaiblis par les privations sont incapables de résister aux germes pathogènes.

Il suffit de consulter, lorsqu'ils existent, les registres paroissiaux correspondant à ces années pour constater le nombre élevé de décès. Il n'est pas rare, en effet, de trouver des pages entières de registres où ne figurent que des sépultures. La plupart des familles sont touchées, certaines, même sont décimées. Il arrive parfois que le même jour, le curé de la paroisse, enregistre plusieurs décès de membres d'une même famille.

---

(1) Petite commune rurale du canton actuel de Castanet-Tolosan autrefois appelée Clermont sur Ariège, appelée Clermont le Fort depuis le 4 janvier 1938.

(2) Gilbert Floutard, *Les crises de subsistances dans le Midi toulousain aux XVII et XVIIIe siècles (vers 1620-1789)*, Petite Bibliothèque n° 10.

Voici quels ont été, à titre d'exemple, dans une petite communauté du Lauragais, proche de Toulouse, **Clermont le Fort**, les effets démographiques des crises que nous venons d'évoquer.

Et, tout d'abord, nous essaierons de voir quelles ont été **les conséquences de la crise de 1693-94** qui fut, sans doute, l'une des plus graves de l'Ancien Régime. Cette année-là, en effet, la récolte de grains dans la plupart des communautés du Midi toulousain, en raison des intempéries prolongées, est tout à fait catastrophique. A Toulouse, au marché de la Pierre Saint-Géraud, le prix du blé commence à s'élever dès le mois de septembre 1693 pour atteindre des niveaux exceptionnels en mai 1694. Niveaux comparables à ceux qui avaient été enregistrés, 40 ans plus tôt, lors de l'épidémie de peste de 1652. La misère, la pauvreté, le manque de subsistances se traduisent aussi bien dans les villes que dans les campagnes par une montée inquiétante de la mortalité.

### **Comment cette crise a-t-elle été véritablement ressentie à Clermont le Fort ?**

Pour cela, nous avons, dans un premier temps systématiquement relevé sur le registre paroissial se trouvant à la Mairie<sup>(3)</sup>, les baptêmes, mariages et sépultures de 1691 à 1695 que nous avons reportés dans le tableau ci-dessous.

<b>Années</b>	<b>Baptêmes</b>	<b>Mariages</b>	<b>Sépultures</b>
1691	13	3	11
1692	13	2	5
1693	13	1	26
1694	4	5	47
1695	11	18	8

La lecture du tableau nous permet de constater une augmentation sensible du nombre de décès en 1693. L'année suivante, en 1694, leur nombre atteint un niveau bien plus élevé encore puisqu'on enregistre 47 sépultures ce qui représente un nombre de décès plus de 4 fois supérieur à ceux de 1691 qu'on peut considérer comme une année ordinaire. On peut remarquer d'ailleurs que du mois de septembre 1693 au mois d'août 1694, période correspondant à "l'année-récolte" le nombre de sépultures est encore plus élevé puisqu'on comptabilise en tout 57 décès<sup>(4)</sup>.

Parallèlement on assiste à une chute importante du nombre des baptêmes particulièrement sensible en 1694 (4 au lieu de 13 en année ordinaire).

Quant au nombre singulièrement élevé de mariages, en 1695, il s'explique dans la mesure où il correspond d'une part aux mariages différés en raison des circonstances difficiles, et, d'autre part au remariage des veufs et des veuves, fort nombreux au lendemain de la crise.

<sup>(3)</sup> A.M. Clermont le Fort BMS (1647-1792).

<sup>(4)</sup> Le chiffre de décès le plus élevé est enregistré au mois d'août 1694 (10 décès).

Si nous faisons un bilan, de 1691 à 1695 le curé de la paroisse a enregistré 97 sépultures et simplement 54 baptêmes ce qui signifie que le **solde naturel au cours de cette période s'avère largement négatif** (- 43 habitants).

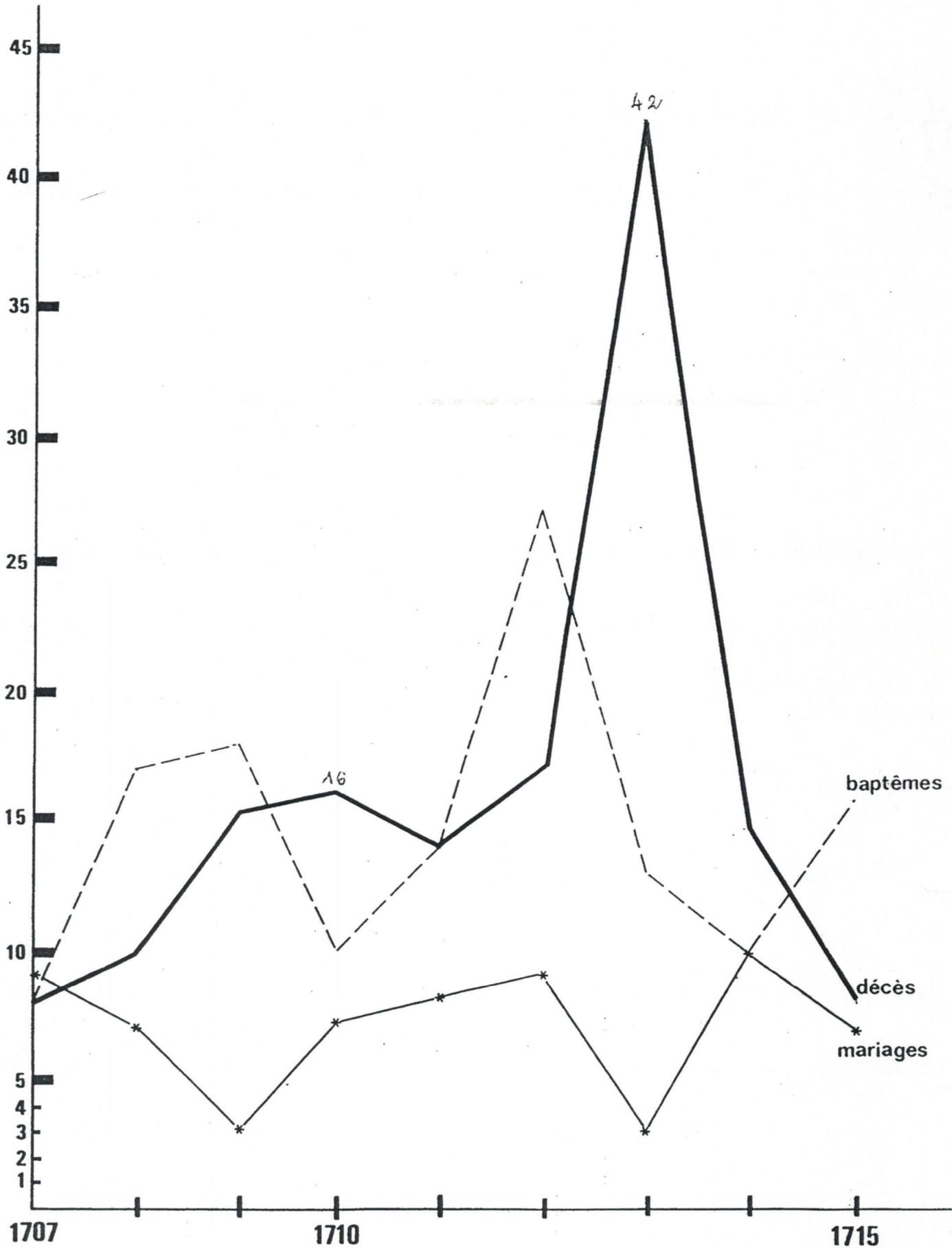
Ainsi, la crise de 1693-94 a entraîné à Clermont le Fort une baisse sensible de la population sans doute supérieure à 10 % dans la mesure où le nombre d'habitants de la communauté, à la fin du XVIIe siècle, ne dépasse guère le chiffre de 400. Dans ces conditions il n'est pas exagéré de parler de **véritable crise démographique**.

Cependant, à partir de 1695-96 le nombre de baptêmes redevient supérieur à celui des décès. "La vie l'emporte de nouveau sur la mort" et l'on se reprend peu à peu à espérer. On assiste à une lente et régulière remontée de la population. Bientôt, la crise qu'on vient de subir ne sera plus qu'un mauvais souvenir que les habitants auront hâte d'oublier. Hélas ! quelques années plus tard surviennent **une série incroyable d'accidents climatiques** qui vont de nouveau plonger les populations du Midi toulousain dans le désespoir et la misère. C'est d'abord "**le terrible hiver 1709**" qui détruit les blés en herbe ainsi que la plupart des arbres fruitiers et des vignes. Puis, après une période de rémission de deux ans, survient, **en 1712**, une "**nouvelle année particulièrement disetteuse**". Cette année-là, en effet, le printemps pourri est suivi d'un été précoce et torride au cours duquel de très violents orages de grêle détruisent les récoltes avant maturité. Comme en 1693-94 se produit alors une nouvelle crise de subsistances avec son cortège de malheurs. Partout, réapparaît le spectre de la misère et de la mort.

Les habitants de Clermont le Fort ne sont pas épargnés ainsi qu'on peut le voir dans le tableau ci-dessous où nous avons noté les baptêmes, mariages et sépultures enregistrés par la curé de la paroisse de 1708 à 1715.

Années	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1708	17	7	10
1709	18	3	15
1710	10	7	16
1711	14	8	14
1712	27	9	17
1713	13	3	42
1714	10	10	15
1715	16	7	8

Baptêmes, mariages et décès enregistrés à Clermont le Fort (31)  
de 1707 à 1713



Grâce à ces relevés nous avons pu réaliser **les courbes démographiques qui permettent de mieux visualiser l'impact démographique des deux crises de subsistances de 1709-1710 et de 1712-1713**. L'observation de ces courbes nous permet de remarquer que la **crise de 1712-1713 s'est avérée beaucoup plus désastreuse sur le plan démographique que celle de 1709-1710**<sup>(5)</sup>. Ainsi, en 1713, on a enregistré à Clermont le Fort 42 décès et 13 baptêmes seulement. Cette année-là, le taux de mortalité infantile s'est élevé à 538 ‰, ce qui est tout à fait impressionnant<sup>(6)</sup>. Par ailleurs, 17 enfants de 0 à 14 ans sont morts, ce qui représente un taux de mortalité juvénile de 40 ‰. Ce chiffre est également, convenons-en, particulièrement élevé.

Si nous faisons un bilan, de 1708 à 1715 on dénombre 137 sépultures et 125 baptêmes. **Le solde naturel pour cette période est donc négatif**. Il est toutefois moins élevé que pour la période précédente en raison notamment du nombre de baptêmes qui reste relativement important (- 12 habitants au lieu de - 43 de 1691 à 1695).

Du reste, à partir de 1715 les baptêmes l'emportent de nouveau largement sur les décès et comme vingt ans plus tôt on assiste à une lente et indéniable remontée de la population<sup>(7)</sup>.

Il n'en reste pas moins que **toutes ces crises accumulées ont profondément marqué les habitants de la communauté**. Il faudra attendre, finalement, les années 1720-1730 pour que Clermont le Fort retrouve son équilibre et le niveau de population qui était le sien avant 1693-94.

**Gilbert FLOUTARD**

---

<sup>(5)</sup> Georges Frêche dans sa thèse "*Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des lumières (vers 1670-1789)*" explique que si la mortalité a été plus grande en 1712-1713 qu'en 1709-1710 c'est dû au fait qu'en 1710 le maïs a permis d'éviter la famine. En effet, dès que les paysans ont vu au printemps 1709 que leurs récoltes de blé seraient catastrophiques, ils ont semé en grande quantité du maïs. Le maïs récolté leur a permis de subsister jusqu'à la moisson du mois de juillet 1710. Par contre, en 1712, les orages ont détruit à la fois les récoltes de blé et de maïs ce qui a entraîné une véritable famine.

<sup>(6)</sup> 7 enfants dont l'âge est  $\leq 1$  an sont décédés cette année-là.

<sup>(7)</sup> Cette remontée de la population est due essentiellement au taux élevé de fécondité. (Sous le règne de Louis XV, en France, une femme donne naissance en moyenne à 5,4 enfants).



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES ET SAVANTES  
LANGUEDOC-PYRÉNÉES-GASCOGNE  
11, boulevard Griffoul-Dorval - 31400 TOULOUSE  
Tél. 61.52.41.64

C.C.P. 466-65 P TOULOUSE

Toulouse, le 18 octobre 1995

## CONGRÈS DE RIEUMES

**21, 22 et 23 juin 1996**

C'est à Rieumes (Haute-Garonne) que se tiendra notre prochain Congrès d'études régionales les 21, 22 et 23 juin 1996.

Nous serons reçus par la Société Savès-Patrimoine.

Suite à la réunion du bureau de la Fédération du 13 septembre 1995, nous avons retenu comme thèmes :

- \* Aux confins de la Gascogne et du Languedoc : les Pays de Rivière-Verdun.
- \* Les Pays de confins en Midi-Pyrénées.

Les deux anciennes jugeries de Rivière et de Verdun, rattachées à la Guyenne en 1469, formèrent un petit pays d'États, avant de fournir au début du XVIIe siècle l'essentiel de l'Élection de Rivière-Verdun, ensemble tellement éclaté

en multiples enclaves, entre Saint-Nicolas de la Grave et la frontière d'Espagne, que l'intendant de Montauban avouait en 1699 ne pouvoir "*précisément définir ni ses confins ni son étendue*". Cet exemple éloquent de la complexité des circonscriptions d'Ancien Régime disparut en 1790 pour se fondre, soit dans le département de Haute-Garonne, soit dans celui du Gers. Mais une partie contribua en 1808 à la création du Tarn-et-Garonne.

La composition et la recomposition des espaces de pouvoir, politiques ou administratifs, au cours des siècles, dans une zone de confins, apparaît donc comme un des thèmes majeurs de réflexion. Mais d'autres problématiques peuvent être envisagées : échanges et contacts, influences réciproques, entre régions voisines, y compris sur le plan artistique et culturel ; action de pôles d'attraction tendant à restructurer un espace incertain ; éléments de rapprochement ou de divergence entre petits "pays" voisins ; diversité linguistique à l'intérieur de l'espace occitan, etc...

Si vous êtes intéressé veuillez bien nous faire connaître votre participation au plus tard le 1er février 1996 en retournant le bulletin ci-dessous.

Les textes des communications ne devront pas dépasser 15 pages en double interligne.

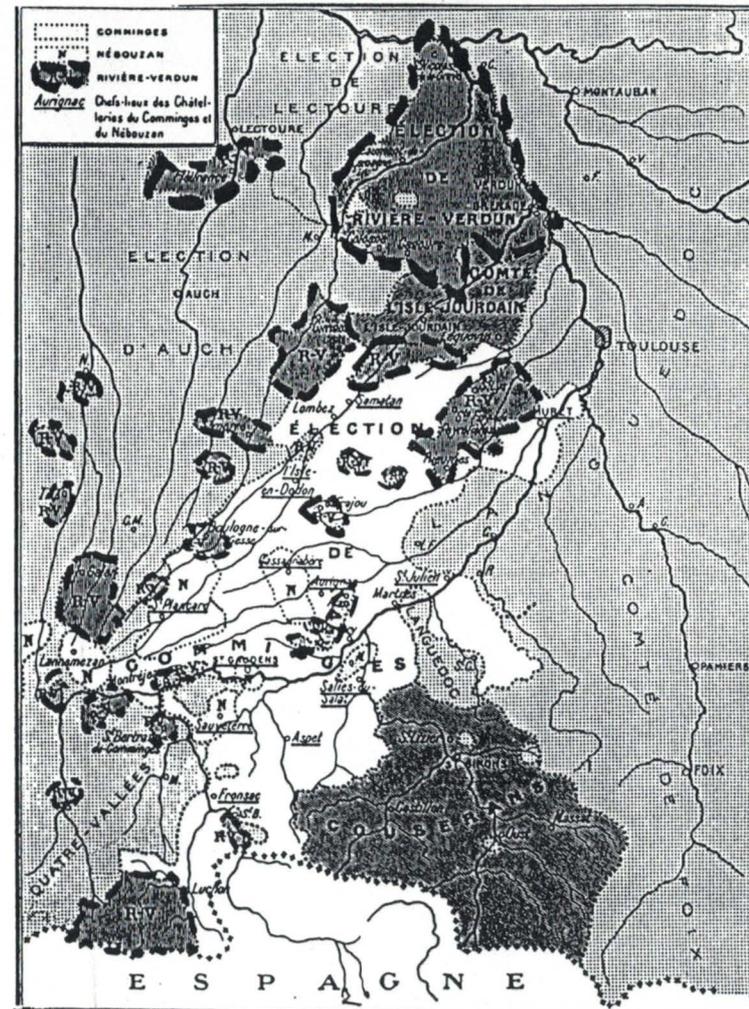
Le congrès de 1997 est prévu à Carcassonne avec la Fédération du Languedoc méditerranéen. Pour thème principal : le Canal du Midi.

En vous remerciant, nous vous prions de bien vouloir agréer l'assurance de nos sentiments les plus sympathiques.

**Georges FOURNIER**  
Président

**Bernadette SUAU**  
Secrétaire général

# RIVIÈRE-VERDUN



✂-----

## BULLETIN À RETOURNER

au plus tard le 1er février 1996 au secrétariat de la Fédération  
des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne  
11, bd Griffoul-Dorval - 31400 TOULOUSE

M. - Mme .....

Adresse .....

.....Tél.....

envisage une communication sous le titre :

souhaite recevoir le programme du congrès